

UNE AGRICULTURE QUI MODÈLE LE PAYSAGE

Sur **1 454 ha** de superficie communale, la zone agricole s'étend sur **476 ha**, la zone naturelle sur **511 ha**, devant la zone urbaine (287 ha) et la zone industrielle et commerciale (180 ha).

L'ACTIVITÉ AGRICOLE À CROLLES

LES VOLONTÉS

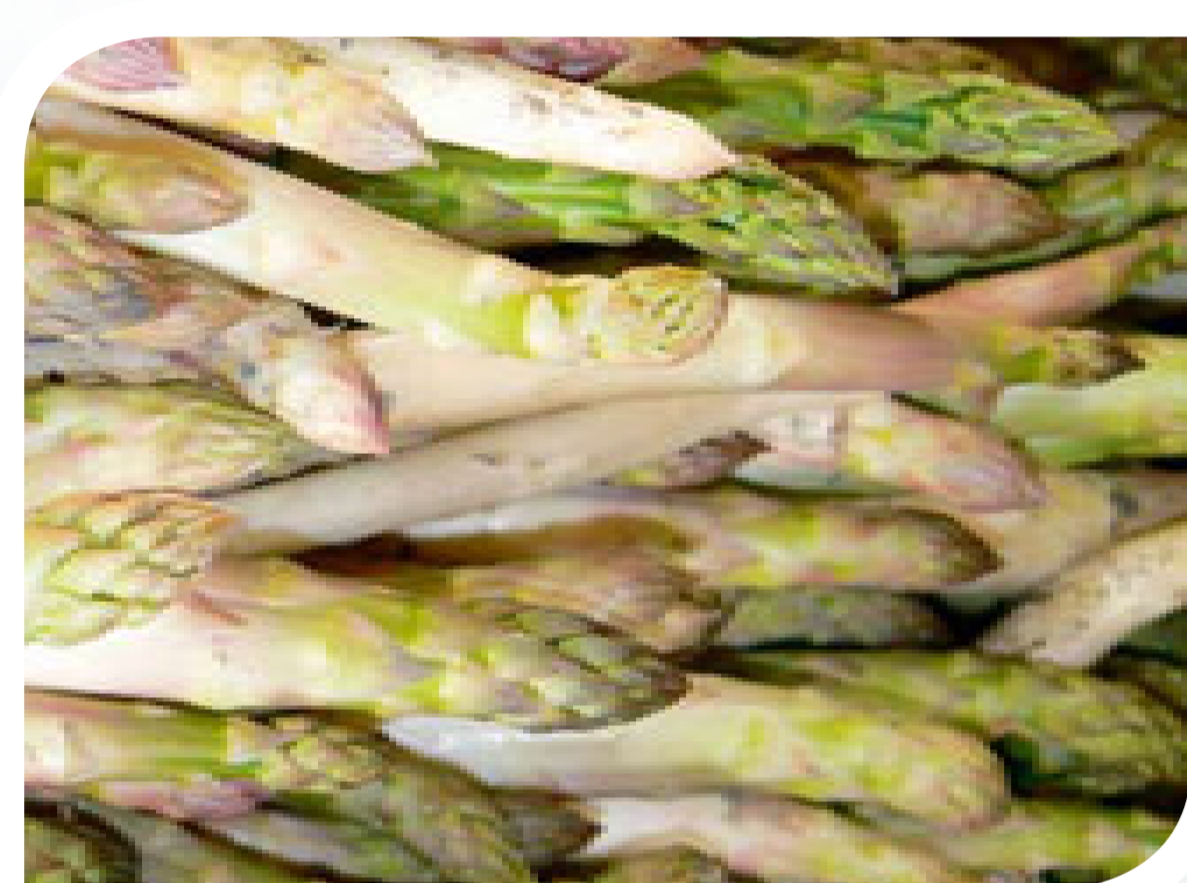
- ➔ PRÉSERVER ET SOUTENIR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE AGRICOLE
- ➔ ACCOMPAGNER DE NOUVEAUX PROJETS

2015

EIRL ÇA DÉPOTE

1 pers.

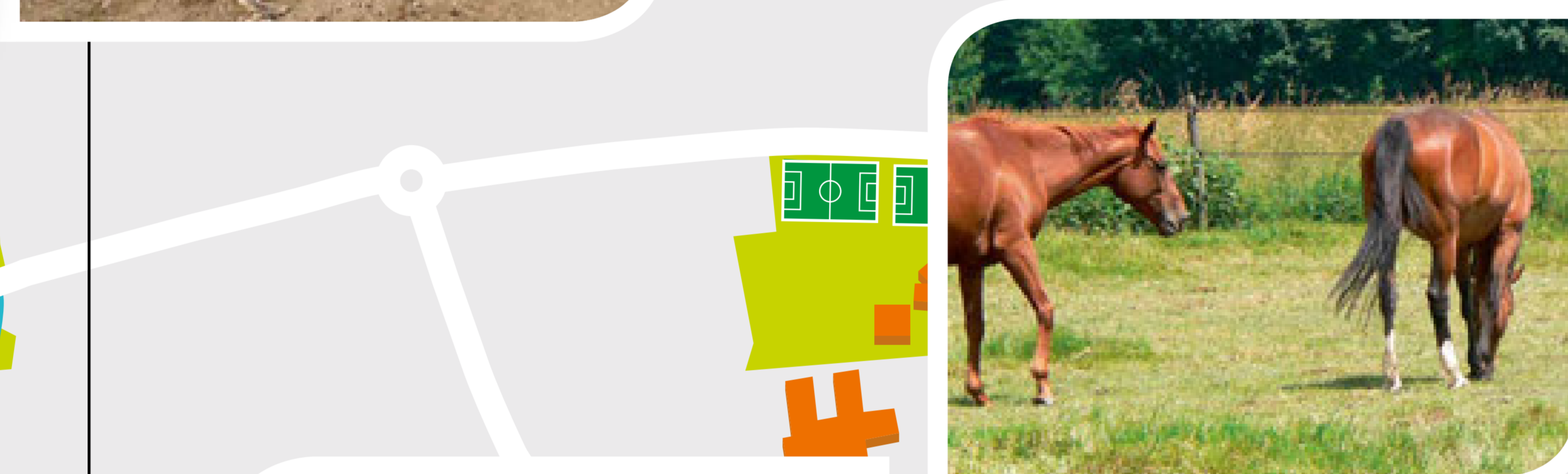
- ➔ Production et vente de plants bio : légumes, fruits, plantes aromatiques.
- ➔ La commune soutient ce projet par la mise à disposition de 8 000 m² de terres communales libérées suite au départ à la retraite d'un ancien exploitant agricole.



EXPLOITATION CAPITAN

1 pers.

- ➔ Vente directe d'asperges.
- ➔ Grandes cultures (céréales, graines oléagineuses).



ÉCOLE DE DRESSAGE DU GRÉSIVAUDAN

2 pers.

- ➔ Ecurie, pension et dressage de chevaux.

EARL DU MAYARD

1 pers.

- ➔ Grandes cultures.
- ➔ Entreprise agricole.



EARL NAVAROSI PÈRE ET FILS

2 pers.

- ➔ Grandes cultures.
- ➔ Entreprise agricole.



EXPLOITATION BERNARD BOULEAU

1 pers.

- ➔ Grandes cultures (maïs, blé, soja).



GAEC FERME DES ÉCHELLES

4 pers.

- ➔ Polyculture : élevage bovin, volaille, production laitière, maraîchage, transformation (fromages).
- ➔ Vente à la ferme : légumes, laitage, viande.



GAEC PIERRE GRANGE SNC GENOULAZ

4 pers.

- ➔ Grandes cultures.
- ➔ Entreprise agricole.



CENTRE ÉQUESTRE DE MONFORT

3 pers.

- ➔ Ecole d'équitation.

SCEA LA FERME D'ANTAN

2 pers.

- ➔ Accueil à la ferme, gîte.
- ➔ Accueil social et thérapeutique.
- ➔ Transformation.
- ➔ Vente à la ferme.



FERME PIAGET

1,75 pers.

- ➔ Maraîchage.
- ➔ Vente directe (marché).



en cours



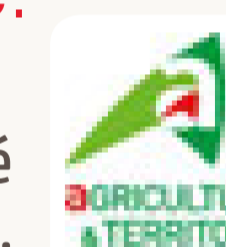
CRÉATION D'UNE ASSOCIATION FONCIÈRE AGRICOLE (AFA)

➔ **Objectif** : lutter contre la déprise agricole dans les coteaux en favorisant le retour d'activités agricoles et forestières (vigne, pâturage, trufficulture, apiculture, safran, noix, bois de chauffage...) tout en préservant la diversité des milieux. Le périmètre s'étend sur 70 hectares morcelés en 545 parcelles.

➔ **La solution proposée** : créer une AFA. Cet outil permet de fédérer les propriétaires autour d'un projet de valorisation du secteur. Il existe dans le département, mais uniquement en zones de moyenne montagne, sous la forme d'Associations Foncières Pastorales (39 répertoriées en 2016).

➔ **Les étapes** : le comité de pilotage (constitué de propriétaires, d'élus et de citoyens) termine son travail préparatoire. L'enquête publique pourrait débuter à l'automne 2016 et aboutir à la création de l'AFA vers la fin de l'année.

Ce projet est soutenu et accompagné par la Chambre d'Agriculture de l'Isère.



22

LE NOMBRE D'EMPLOIS DIRECTS DANS LE SECTEUR AGRICOLE. CE QUI REPRÉSENTE ENVIRON 150 EMPLOIS INDUITS.

À NOTER

LES ACTIVITÉS RURALES CONCERNENT AUSSI SUR LE TERRITOIRE DES ACTEURS NON PROFESSIONNELS DANS LES DOMAINES DE L'APICULTURE, DE LA TRUFFICULTURE ET DE LA NUCICULTURE.

